



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC D'ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 9 septembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-09-301 ADMQ-PARTICIPATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER TRÉSORIER À LA FORMATION ABC/DG

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) offre une session de formation pour les gestionnaires municipaux qui détiennent moins de trois ans d'expérience;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale de la municipalité de Saint-Valère est membre adhérent de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ);

CONSIDÉRANT QUE la formation se donne en présentiel à l'Hôtel Québec les 3 et 4 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'inscription, les frais liés à l'hébergement ainsi que les repas sont pris en charge par l'ADMQ grâce à une subvention du gouvernement provinciale lors de l'inscription.

CONSIDÉRANT l'inscription du directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Valère, Monsieur Karl Peguy Saint-Fort en date du 21 juin 2024 à cette formation prévue les 3-4 octobre en présentiel et le 10 octobre via webinaire;

CONSIDÉRANT QUE la gratuité de la formation;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Morissette et appuyé par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

- **D'AUTORISER** la participation du directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Valère, M. Karl Péguy Saint-Fort à la formation **ABC/DG de l'ADMQ** les 3 et 4 octobre prochain qui se tient en présentiel à l'Hôtel Québec : 3115, avenue des Hôtels, Québec, G1W 3Z6) et le 10 octobre 2024 en webinaire.

- **D'ASSUMER** toutes les dépenses liées à sa participation dont les frais de kilométrage en vigueur. Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **13 septembre 2024.**


Karl Peguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier